

## Procès-verbal

### Bureau Directeur du 2 décembre 2016

Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques (audioconférence), FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BIOJOUT Marie-Christine, GARCIA François (audioconférence), SCARSI Claude (audioconférence), MANTEL Cécile.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 9 h 30 au siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Le bureau directeur exprime, au nom de l'ensemble des licenciés de la FFHB, toute son émotion suite à la disparition de Jeanne BARBE-DELMAS. Il adresse toutes ses condoléances à sa famille et aux handballeurs des Hauts de Seine dont Jeannette a été pendant de longues années la Présidente avec d'autres responsabilités diverses qu'elle a assumé dans notre sport. Alain KOUBI représentera la FFHB à ses obsèques.

Le bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 8 novembre 2016.

L'agence Infront, partenaire de la Fédération sur la stratégie marketing et commerciale, a présenté un état de ses réflexions et propositions concernant la réorganisation de la stratégie digitale de la FFHandball (sites internet et réseaux sociaux notamment). Il est prévu de poursuivre les échanges pour affiner les objectifs et le calendrier. En tout état de cause, les orientations qui seront prises devront intégrer l'ensemble des composantes (cadre juridique, ressources humaines, choix budgétaires).

Le bureau directeur se félicite des élections de représentants français au sein des instances de l'EHF au cours du 13<sup>ème</sup> Congrès qui s'est tenu près de Salzbourg en Autriche les 17 et 18 novembre. Nodjialem MYARO est réélue au « Women's Handball Board », Jacques BETTENFELD à la « Court of Arbitration Council » et Philippe BANA au Nation's Board. Alain KOUBI quant à lui les « Comptrollers ».

Joël DELPLANQUE revient sur le choix de la candidature à l'organisation de l'Euro masculin 2022 avec l'Espagne et la Belgique. Il s'agira de prendre rang pour assurer le relai du Mondial 2017 et de l'Euro 2018. Il appartiendra à ceux qui seront appelés à porter cette candidature d'en mesurer les enjeux en fonction des événements passés et à venir.

Au sujet de l'Euro 2018, le bureau directeur valide les dernières propositions du contrat Kénéo qui nous accompagnera dans l'organisation de cette compétition avec des aménagements acceptés par les deux parties qui ont fait l'objet de discussions, en particulier sur les éléments financiers, entre Claude SCARSI et Alain KOUBI et les représentants de Kénéo.

Jacques BETTENFELD évoque le procès devant la cour d'appel de Montpellier concernant les paris sportifs douteux. Il précise que l'arrêt devrait être rendu à partir du 1<sup>er</sup> février 2017.

Cécile MANTEL en profite pour exposer les dispositifs de contrôle de l'offre de paris d'une part, et de surveillance des compétitions d'autre part, mis en place par les autorités (IHF, FFHB, ARJEL et police judiciaire notamment) pendant le Mondial 2017. Jacques BETTENFELD souligne l'excellence des relations avec l'ARJEL qui permet une anticipation et une gestion efficace de l'information.

Les deux contrats fédéraux pour les droits médias, notamment TV, arrivent à échéance le 30 juin 2017. Jacques BETTENFELD précise le cadre juridique spécifique du contrat liant la fédération à beIN Sports pour les matchs des équipes de France et de LFH, et les perspectives de procédure et de calendrier.

D'une manière générale, le bureau directeur charge Jean-Pierre FEUILLAN d'élaborer un document de synthèse recensant les attentes fédérales pour l'ensemble des compétitions et événement susceptibles d'être diffusés.

Jocelyne MOCKA-RENIER rappelle les conclusions de son compte-rendu de visite en Guyane, aux côtés d'Eric BARADAT, responsable du PES féminin venu évaluer les dispositifs mis en place dans le cadre de la filière. Malgré les demandes réitérées auprès de Gilles ESSERS, Président de la ligue, et de l'expert-comptable, pour avoir une vision plus nette de la situation financière de la ligue, les comptes 2015 n'ont toujours pas été adressés à la fédération. Aussi, le bureau directeur décide de l'envoi d'un courrier du président de la FFHB au président de la ligue, avec copie à tous les clubs guyanais ainsi qu'à la collectivité territoriale et à la direction régionale Jeunesse et Sports, rappelant les obligations réglementaires incombant à toute structure déconcentrée. Le délai pour la transmission des éléments est fixé à la fin de l'année 2016. Sans réponse satisfaisante, la fédération pourra retirer la délégation accordée à la ligue régionale.

François GARCIA présente les difficultés rencontrées quant à la mise en œuvre du projet de l'arbitrage adopté à l'assemblée fédérale de Nancy en avril dernier. En effet, il est prévu de démarrer en lien avec les CDA et les CRA/CTA une formation de formateurs pour les accompagnateurs et animateurs d'écoles d'arbitrage de clubs. Alain DESSERTENNE et Jean-François COLLOBER ont présenté ces modules, avec le souci de générer des ressources humaines, malgré l'hétérogénéité. En l'état, pour amorcer le projet de l'arbitrage il faut densifier la formation des formateurs (or seulement 2 sessions par saison d'une vingtaine de personnes sont prévues). Il est proposé de déléguer aux ETR ou aux ITFE une partie de ces formations. Une réunion aura lieu le 15 décembre prochain de 8h à 10h qui essaiera de proposer des solutions, par exemple autour du dispositif de VAE.

Jean-Pierre FEUILLAN évoque la procédure de mise en concurrence actuellement en cours pour le choix du prochain équipementier des équipes de France, le contrat actuel avec adidas se terminant fin décembre 2017 et le choix devant intervenir suffisamment tôt pour anticiper la fabrication des différentes produits.

Le cahier des charges, articulé en 5 volets, a précisé aux candidats qu'un prix de réserve était enregistré concernant l'offre financière. Les procédures habituelles vont être mises en place pour étudier les différentes propositions.

Jean-Pierre FEUILLAN et Cécile MANTEL dressent un point sur la réunion tenue le 26 novembre au siège de la fédération avec les 5 clubs VAP de N1M et les 2 clubs VAP de D2F, en présence de Pascal BAUDE (président de la COC nationale), de Christian DUME (vice-président de la CNCG) et d'Etienne CAPON (directeur général de la LNH). La réunion fut très positive et a permis de faire un tour d'horizon complet des préoccupations des clubs. Dans le prolongement des travaux déjà conduits par la CNCG et la COC il y a deux ans, les débats ont dégagé une unanimité pour mettre en place deux cahiers des charges minimum (l'un en N1M, l'autre en D2F) obligatoires pour les clubs non-VAP, à compter de la saison 2018-2019. Les propositions ont ainsi été diffusées à tous les clubs de N1 et N2 masculins, de D2 et N1 féminines, pour réactions éventuelles, et seront présentées à l'assemblée générale du 31 mars 2017. Une réflexion sur le rôle des territoires dans l'accompagnement de ces clubs sera à engager parallèlement.

Cécile MANTEL fait un rapide point sur l'organisation de la journée des « états généraux du hand féminin professionnel ». Un échange est programmé lundi 5 décembre entre le comité de pilotage et le CDES de Limoges, au sujet de l'organisation des ateliers thématiques et des documents de travail à diffuser en amont. Les 3 ateliers porteront sur le projet collectif du handball féminin, sa gouvernance et les projets des clubs. Les travaux se tiendront de 10h à 17h au CREPS de Chatenay-Malabry, sachant que Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE a prévu un COPIL Euro 2018 dans la foulée.

Le bureau directeur valide, à l'unanimité, la proposition de la tenue du repas de gala de l'assemblée générale 2017 qui aura lieu le 1<sup>er</sup> avril au soir au Théâtre du Merveilleux.

Un bureau directeur commun FFHB/LNH aura lieu mardi 13 décembre à 8h30. Les sujets abordés pourraient porter sur l'arbitrage, le fonctionnement du conseil stratégique du handball professionnel, un échange sur les contrats TV, la mise en chantier du renouvellement de la convention FFHB/LNH. Un groupe de travail composé de Jean-Pierre FEUILLAN, Alain KOUBI et Alain JOURDAN harmonisera avec Etienne CAPON l'ordre du jour de cette réunion.

Un courrier du Président de la FFHB (ci-annexé) a été adressé aux présidents de ligues pour les remercier du travail effectué sur le dossier très complexe des traités de fusion. Claude SCARSI a profité de l'occasion pour rappeler, en annexe au courrier, les exigences calendaires en cours.

Dans le cadre de l'élaboration de certains modules Gesthand en interne par le service informatique fédéral, celui relatif à la Discipline est en cours de développement avec l'objectif que les tests sur le module complet puissent être effectués (en lien avec une ligue et un comité volontaires) en mars – avril 2017, pour un déploiement avant l'été 2017 et une utilisation dès le début de la saison 2017-18.

Alain JOURDAN informe le bureau directeur de la demande du président de la ligue Midi-Pyrénées, sollicité par le président du comité des Hautes-Pyrénées et avec un avis favorable de son conseil d'administration, visant à confier à la commission régionale de discipline le traitement des dossiers de 1<sup>ère</sup> instance relevant du ressort territorial du comité, en application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire fédéral. Le bureau directeur valide à l'unanimité cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance à 12 h 30.



Joël DELPLANQUE,  
Président



Alain JOURDAN,  
Secrétaire général



**FFHANDBALL**

Gentilly, le 29 novembre 2016

Le Président

Messieurs et Mesdames les  
Présidents de ligues

Chers amis,

Vous avez sans doute gardé à l'esprit l'assemblée générale de Brest à l'issue de laquelle je vous invitais à « Oser la réforme territoriale ».

A la date de ce message, toutes les ligues ont adopté leur traité de fusion malgré des délais très contraignants. C'est dire le chemin qui a été parcouru grâce à une mobilisation exceptionnelle à laquelle je veux rendre hommage.

Dans le courrier que vous adressent également Claude SCARSI et Alain JOURDAN de nombreuses démarches demeurent avant les assemblées constitutives et électives généralement programmées en février 2017. Toutefois nous pouvons d'ores et déjà garantir que c'est en toute légitimité que notre assemblée fédérale de Mars 2017 pourra siéger et statuer sur l'équipe fédérale qui sera proposée pour la prochaine olympiade.

Cette réforme territoriale bouscule l'édifice fédéral, il nous appartiendra à toutes et à tous à veiller à sa stabilisation pour accompagner et soutenir notre politique qui a fait nos succès

Le pacte de développement dont une première présentation vous a été faite lors de notre dernière assemblée générale aura vocation à le consolider et à tenir compte des singularités territoriales qui ont émergées lors des discussions que vous avez ouvertes pour l'élaboration des traités de fusion.

C'est la relation de la Fédération avec les territoires qui va évoluer dans un souci de performance, d'unité, de cohérence et d'adaptation aux politiques publiques qui se développeront à l'avenir dans chaque Région.

Le travail va donc se poursuivre entre la Fédération et les territoires grâce à de nouveaux outils notamment dans le domaine de la gestion, de la communication et de la formation qui sont appelées à jouer un rôle central auprès de nos clubs.

Je vous renouvelle mes félicitations, mes remerciements et mes encouragements pour les nouvelles étapes en vous demandant de veiller à ce que cette réforme ne laisse personne sur le bord du chemin.

Je vous prie d'agréer, Chers amis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Joel DELPLANQUE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | [ffb@handball-france.eu](mailto:ffb@handball-france.eu)  
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 75 92 | [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

Association loi 1901 - N° Siret : 784 944 769 00028 / N° APE : 9319 Z